

# LE FONDS SOCIAL, EUROPÉEN

## En bref

En bref, le FSE offre des perspectives professionnelles plus équitables à tous les citoyen-ne-s européen-ne-s.

Le FSE permet de limiter les effets des crises économiques, tels que l'augmentation du chômage et de la pauvreté, avec, pour cette période, un focus sur les jeunes.



## Les objectifs

C'est en 1957 que le Traité de Rome donne naissance au Fonds social européen (FSE).

Le FSE et les 28 Etats membres de l'Union européenne (UE) financent des projets dont les objectifs sont d'améliorer les perspectives professionnelles des citoyen-ne-s européen-ne-s et de réduire les inégalités entre les régions de l'UE.



## Le budget

Pour la période 2014-2020, le Programme Wallonie-Bruxelles 2020.EU ainsi que l'Initiative pour l'emploi des jeunes disposent d'un peu plus de 600 millions d'euros du FSE. Les autorités publiques (Wallonie, Fédération Wallonie-Bruxelles et COCOF) investissent la même somme. Le budget total du FSE dépasse donc un milliard deux cent millions d'euros.



## Les activités

Le FSE finance des projets qui aident les personnes à trouver des emplois de meilleure qualité, à mieux s'intégrer dans la société et, donc, à améliorer leur vie quotidienne.

Le FSE apporte aux personnes plus ou moins qualifiées, jeunes ou plus âgées, actives ou en recherche d'emploi, des compétences nouvelles grâce à la préformation et à la formation.

Dans chacune de ses actions, le FSE favorise l'égalité entre les femmes et les hommes et le respect de la diversité, en luttant contre toutes les discriminations, notamment le handicap.

formation  
diversité  
EMPLOI  
égalité  
ACCOMPAGNEMENT  
adaptation  
INSERTION